

COMPTE RENDU SUCCINT
CONSEIL MUNICIPAL DU
20-03-2018

Le vingt mars deux mille dix huit, à 18h30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués le quatorze mars deux mille dix huit, se sont réunis, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Maire.

Monsieur Paul FOURNIE, Dixième adjoint, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil Municipal : 35

Membres du Conseil Municipal en exercice : 35

PRESENTS : 23

Christine GUILLEMY, Gérard GROSLAMBERT, Céline BRASSEUR, Jacky BOICHOT, Gérard BOCQUILLON, Isabelle FENAUX, Catherine PAZDZIOR, Véronique NICKELS, Paul FOURNIE, Patrick VIARD, Didier COGNON, Michèle LEMAIRE, Marie-Christine MURGIDA, Valérie NEDELEC, Johann CLERC, Jean-Charles BERTHIER, Jessica GOULIN, Pierre ETIENNE, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Karine COLOMBO, Marielle THIBOUT, Arnaud LAMOTTE, Philip VIEL

EXCUSES : 12

Frédéric ROUSSEL, Frédéric PERRIN, Paul FLAMERION, Bernard SIMON, Béatrice JEHLE, Sophie NOEL, Abbès DJANTI, Axel CAUSIN, Catherine SFEIR, André Xavier RESLINGER, Alain DOUILLOT, Michel SULTER

PROCURATIONS : 7

Frédéric ROUSSEL à Jacky BOICHOT, Frédéric PERRIN à Céline BRASSEUR, Paul FLAMERION à Catherine PAZDZIOR, Béatrice JEHLE à Pierre ETIENNE, Abbès DJANTI à Delphine GAUTIER-SDIGHA, Catherine SFEIR à Karine COLOMBO, André Xavier RESLINGER à Gérard GROSLAMBERT

Madame le Maire ouvre la séance.

FINANCES

2018/16 - Fixation des taux 2018 des 3 taxes

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux 2018 de la « fiscalité ménage » à 22.78% pour la taxe d'habitation, 30.54% pour la taxe sur le foncier bâti et 43.21% pour la taxe sur le foncier non bâti.

2018/17 - Fixation du taux 2018 de la TEOM

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux 2018 de TEOM à 10.82%, à l'identique de 2017.

* Arrivée de Abbès DJANTI

2018/18 - Autorisations de programme 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les autorisations de programme comme suit :

Il est demandé des votes séparés :

- Aménagement quartier gare : le conseil adopte cette autorisation de programme par **27 voix POUR et 3 voix CONTRE** (Abbès DJANTI, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Philip VIEL)

- Les autres autorisations de programme sont adoptées à l'unanimité.

2018/19 - Budget principal : affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil municipal décide à raison de **27 voix POUR et 3 voix CONTRE** (Abbès DJANTI, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Philip VIEL), concernant l'affectation des résultats 2017 par anticipation du budget principal, de reporter le résultat excédentaire de 502 114,91 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018, de couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 pour un montant de 1 000 000.00 euros prélevé sur la section de fonctionnement et de reporter le solde du résultat de fonctionnement de 1 699 903,37 euros sur l'exercice 2018.

2018/20 - Budget primitif 2018 - budget principal

Le conseil municipal adopte, à raison de **27 voix POUR et 3 voix CONTRE** (Abbès DJANTI, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Philip VIEL), le budget primitif 2018, s'établissant à 20 170 821.12 € en investissement et 33 772 995.37 € en fonctionnement.

2018/21 - Budget annexe de l'assainissement : affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil municipal décide à **l'unanimité**, concernant l'affectation des résultats 2017 par anticipation, du budget annexe de l'assainissement, de reporter le résultat excédentaire d'investissement de 385 767,92 euros sur l'exercice 2018 et de reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 19 258,92 euros sur l'exercice 2018.

2018/22 - Budget primitif 2018 - budget annexe de l'assainissement

Le conseil municipal adopte à **l'unanimité** le budget primitif 2018 du budget annexe assainissement, s'établissant à 1 255 937.35 € en investissement et 845 500.00 € en fonctionnement.

2018/23 - Budget annexe de l'eau : affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil municipal décide à **l'unanimité**, concernant l'affectation des résultats 2017 par anticipation du budget annexe de l'eau, de reporter le résultat excédentaire d'investissement de 261 819,01 euros sur l'exercice 2018 et de reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 247 823,45 euros sur l'exercice 2018.

2018/24 - Budget primitif 2018 - budget annexe de l'eau

Le conseil municipal adopte à **l'unanimité** le budget primitif 2018 du budget annexe de l'eau s'établissant à 559 969,92 euros en investissement et à 372 823.45 euros en fonctionnement.

2018/25 - Budget annexe des résidences sociales : affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil municipal décide à **l'unanimité**, concernant l'affectation des résultats 2017 par anticipation du budget annexe des résidences sociales, de reporter le résultat excédentaire d'investissement de 30 457,31 euros sur l'exercice 2018.

2018/26 - Budget primitif 2018 - budget annexe des résidences sociales

Le conseil municipal adopte à **l'unanimité** le budget primitif 2018 du budget annexe des résidences sociales s'établissant en suréquilibre de **19 895.28 euros** en investissement et équilibré à 250 200.00 € en fonctionnement.

2018/27 - Budget annexe du multiplexe cinématographique - affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil municipal décide à **raison de 27 voix POUR et 3 voix CONTRE** (Abbès DJANTI, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Philip VIEL), concernant l'affectation des résultats 2017 par anticipation, du budget annexe du multiplexe cinématographique :

- de reporter le résultat déficitaire d'investissement de 17 608.54 euros sur l'exercice 2018,
- de couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 pour un montant de 18 000.00 euros prélevé sur la section de fonctionnement,
- de reporter le solde du résultat de fonctionnement de 4 055,67 euros sur l'exercice 2018.

2018/28 - Budget primitif 2018 - budget annexe du multiplexe cinématographique

Le conseil municipal adopte à raison de 27 voix POUR et 3 voix CONTRE (Abbès DJANTI, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Philip VIEL), le budget primitif 2018 du budget annexe du multiplexe cinématographique s'établissant à 526 380.05 euros en investissement et à 609 023.67 euros en fonctionnement.

2018/29 - Attribution de subventions

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

- 3 500 € au Lycée Charles De Gaulle
- 460 228 € au GIPC - Le Signe (solde de la subvention 2018 de 750 000 €)
- 14 640 € à l'OMS (60% de la subvention demandée de 24 400 €) étant précisé que Isabelle FENAUX, Jessica GOULIN et Gérard GROSLAMBERT n'ont pas pris part au vote.

2018/30 - Tarifs marché suite fermeture de la Halle

Suite à la fermeture de la halle le samedi 06 janvier 2018, le conseil municipal décide à l'unanimité d'exonérer l'ensemble des abonnés intérieurs pour le mois de janvier 2018 et de facturer ces commerçants en abonnés extérieurs, à compter du 1^{er} février 2018, à raison de 1,04 € par mètre linéaire occupé.

2018/31 - Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Chaumont et l'Agglomération de Chaumont pour l'acquisition et la maintenance de systèmes d'impression

Le conseil municipal décide à l'unanimité de la création d'un groupement de commandes, entre la Ville de Chaumont et l'Agglomération de Chaumont, pour l'acquisition et la maintenance de systèmes d'impression.

URBANISME, COHERENCE TERRITORIALE

2018/32 - Désaffectation des écoles Guizot maternelle et élémentaire

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désaffecter l'usage scolaire des locaux et terrains compris dans l'enceinte des écoles Guizot maternelle et élémentaire et de leur maintenir l'utilisation à l'usage du public.

2018/33 - Aliénation aux conjoints VERNIER - 2D rue du Bassigny

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de la cession au profit des conjoints VERNIER, d'un terrain de 33 m², empiétant sur le domaine public communal depuis de nombreuses années, pour un montant de 650 Euros (Six cent cinquante Euros) hors frais à charge de l'acquéreur.

2018/34 - Incorporation dans le domaine public - îlot de Bourgogne et chemin d'accès au Parc Agathe ROULLOT

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir auprès de Chaumont Habitat, l'espace public dit « Ilot de Bourgogne » ainsi que le chemin d'accès au parc Agathe ROULLOT. Ces acquisitions sont consenties moyennant la somme de 2,00 Euros, pour

chacune des deux emprises. Ces espaces seront classés dans le domaine public communal, une fois leur transfert effectué.

2018/35 - Etablissement d'une convention de servitude pour le déplacement d'un câble HTA avec ENEDIS - projet du centre aquatique et de la salle multi-activités « PALESTRA »

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer une convention de servitude pour le déplacement d'un réseau HTA souterrain, dans le cadre du projet du Centre Aquatique et de la salle multi-activités - PALESTRA. Cette servitude est proposée moyennant le versement d'une indemnité unique et forfaitaire de 124.92 €.

EDUCATION ET PETITE ENFANCE

2018/36 - Modifications des règlements de fonctionnement des structures multi-accueils et de la halte-garderie

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider les règlements de fonctionnement des structures multi accueils de la Petite Enfance et de la halte- garderie et d'autoriser Madame Le Maire à signer ces règlements.

CULTURE PATRIMOINE HISTORIQUE

2018/37 - Convention mise à disposition de "TISZA" entre le Signe et la Ville de Chaumont pour l'exposition Vincent CORDEBARD « Scènes de la Vie Ordinaire »

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer une convention permettant la mise à disposition des locaux TISZA, accordée par le SIGNE, à la Ville de Chaumont, dans le cadre de l'organisation d'une exposition rétrospective des œuvres de l'artiste chaumontais Vincent CORDEBARD, qui aura lieu du 15 septembre au 04 novembre 2018. Cette mise à disposition est consentie par le SIGNE à hauteur de 3 000 €.

2018/38 - Demande de subventions pour l'exposition Vincent CORDEBARD "Scènes de la Vie Ordinaire" organisée du 15 septembre au 05 novembre 2018

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à solliciter les subventions dans le cadre de l'exposition Vincent CORDEBARD « Scènes de la Vie Ordinaire », auprès de tous les co-financeurs potentiels, le cas échéant autres que l'Etat ou d'autres collectivités locales pour lesquels Madame le Maire a reçu délégation.

2018/39 - Tarifs visite du Paradis de Sommevoire et de Metallurgic Park organisée le samedi 02 juin 2018

Le conseil municipal fixe à l'unanimité les tarifs de participation à une journée de visite des 2 sites « Paradis » à Sommevoire et « Metallurgic Park » à Dommartin-le-Franc, organisée par la Médiathèque le 2 juin 2018.

SPORT

2018/40 - Convention entre la Ville de Chaumont et l'Office Municipal des Sports

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec l'Office Municipal des Sports pour l'année 2018, concernant le versement de la subvention 2018 d'un montant de 24 400 € ainsi que celui d'un acompte de 14 640 €, étant précisé que Isabelle FENAUX, Jessica GOULIN et Gérard GROSLAMBERT n'ont pas pris part au vote.

ADMINISTRATION GENERALE

2018/41 - Compte rendu des actes passés par le Maire

Madame le Maire rend compte des actes qu'elle a accomplis en vertu de la délibération du conseil municipal du 18 décembre 2015 et prise en application de l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal des conseils municipaux du 16 décembre 2017 et du 15 février 2018

Fait à Chaumont, le 27 MAR. 2018

Le Maire,


Christine GUILLEMY

